



Pool Technique des Partenaires Techniques et Financiers

Réunion mensuelle du Groupe Exécutif de Coopération du Collectif des Partenaires Techniques et Financiers Compte rendu (Version finale)

Date : 17 février 2016

Lieu : Ambassade du Canada

Début : 10h05

Fin : 12h11

Présidence : Chef de file PTF (Canada) assisté des membres de la Troïka élargie (DUE, France et MINUSMA)

Ordre du jour

I. Rencontre PM-Troïka élargie du 29 janvier : compte rendu et suites à donner
(Chef de file PTF) (20 min)

II. Conclusions de la Retraite Annuelle du GEC (Chef de file PTF) (40 min) :

- ✓ Compte rendu de la Retraite,
- ✓ Validation des propositions de priorités pour le dialogue Premier Ministre-Troïka élargie en 2015

III. Fonctionnement de la CRZPC (Co-coordonnateur France/MINUSMA) (30 min)

Date de la prochaine rencontre : La rencontre de mars initialement fixée le 16 mars est décalée au 23 mars

Introduction :

1. Le Chef de file (Ambassadeur et Directeur de la coopération du Canada) qui a présidé la réunion a rappelé l'envoi du compte rendu de la réunion du GEC du 16 décembre 2016 tout en proposant que les observations et la validation des comptes rendu des réunions du GEC se fasse dorénavant par écrit pour gagner du temps.
2. Le Chef de file a ensuite rappelé les points inscrits à l'ordre du jour.

I. Rencontre PM-Troïka élargie du 29 janvier : compte rendu et suites à donner (Chef de file PTF) (20 min)

3. Le Chef de file a rappelé l'envoi du CR de la réunion PM-Troïka du 29 janvier 2016 au GEC et en a fait un résumé oral. Il a signalé que le PM a fait la même critique que les PTF sur le non suivi des instructions données en 2015 et qu'il a été convenu de faire un retour sur les thèmes qui ont fait l'objet d'instructions lors des réunions PM-Troïka de l'année 2016.
4. Le CdF a rappelé que le calendrier mensuel prévisionnel des réunions PM-Troïka en 2015 n'a pas pu être respecté et qu'il sera difficile de respecter ce rythme en 2016. De ce fait, dans le souci d'avoir des rencontres efficaces, et au vu des pressions inhérentes aux calendriers respectifs des participants aux rencontres PM-Troïka élargie, les rencontres PM-Troïka pour l'année 2016 seront bimestrielles. Cette disposition permettra d'avoir plus de temps pour traiter les thèmes et d'envoyer les documents au PM avant chaque réunion sur les sujets à discuter. Les dates retenues pour l'année 2016 : 24 mars, 19 mai, 21 juillet, 29 septembre et 24 novembre.
5. La question du respect du Calendrier Harmonisé des Revues et du délai de transmission de documents stratégiques pour les réunions a été évoquée. Dans ce cadre, il est convenu pour les réunions à caractère stratégique (Revue du CREDD et de la SCAP, RBC, revues sectorielles...) d'un standard de préavis de 10 jours ouvrables pour recevoir les ordres du jour et les documents, afin d'assurer une participation efficace de l'ensemble des acteurs. Toutefois, il faut rester flexible et faire face aux urgences selon le besoin.
6. Le Chef de file a rappelé que le Ministre de l'Economie et des Finances a déjà donné à travers une lettre circulaire les périodes pour la tenue des revues, y compris la RBC, dans le cadre de la mise en œuvre du Calendrier Harmonisé des Revues.
7. Le Chef de file a ouvert la discussion sur la proposition de lettre au PM relative aux propositions de messages clés pour 2016.

8. A l'issue de de la discussion il a été décidé de refléter les points suivants :

- ONU-FEMMES doit fournir une proposition sur la promotion du genre ;
- La question de la tenue des élections communales doit être intégrée. Pour cela reprendre le message clé du GT DDI ;
- La question de l'adoption de la loi sur la Transparence et la concrétisation du Système d'Information sur la Transparence (SITMA) doit être ajoutée ;
- L'ajout d'une phrase sur l'organisation des réunions interministérielles pour les questions transversales sous l'égide de la primature ;

9. Le Pool Technique doit intégrer ces observations afin que la lettre soit validée pour le vendredi 19 février 2016.

IV. Conclusions de la Retraite Annuelle du GEC (Chef de file PTF) (40 min) :

- ✓ Compte rendu de la Retraite,
- ✓ Validation des propositions de priorités pour le dialogue Premier Ministre-Troïka élargie en 2015

Compte rendu de la Retraite :

10. Le compte rendu de la retraite ayant été diffusé, il a été demandé aux PTF de transmettre leurs réactions écrites dans un délai d'une semaine, notamment sur la question de la croissance économique qui n'apparaît pas suffisamment.

11. Le Pool Technique a fait un résumé du contenu du programme de travail 2016 du GEC, qui est composé de trois parties : (i) le dialogue politique, y compris celui avec le PM portant sur les thématiques prioritaires ; (ii) la mise en œuvre de la SCAP qui est assortie de son plan d'action ; (iii) les activités diverses, notamment les activités résiduelles du programme de travail 2015. Il a été signalé que les messages clés des GT non sélectionnés pour le dialogue politique avec le PM sont intégrés dans le programme de travail du GEC ainsi que dans le programme de travail respectif des GT pour la mise en œuvre et le suivi par la Troïka élargie.

12. Il a été demandé au PT de finaliser le programme de travail pour le lundi 22 février 2016. Un délai de 10 jours est donné aux membres du GEC pour leurs réactions. Le document final devra être disponible avant la prochaine réunion du GEC, prévue pour le 23 mars 2016, au cours de laquelle il sera validé.

13. Sur la question du fonctionnement des Groupe thématiques, il a été décidé :

- de supprimer le GT développement urbain ;
- pour le S-GT Statistique, le Coordonnateur du GT Ecofi a été commis pour relancer le FNUAP (coordonnateur actuel du S-GT statistique) sur la question du non fonctionnement du sous-groupe et d'informer le GEC sur la décision de le FNUAP de continuer ou non à assurer la coordination du S-GT. Au cas où il ne souhaite pas continuer, un message sera envoyé au GEC pour voir éventuellement s'il y a des volontaires pour assurer la coordination ;
- en ce qui concerne les "filets sociaux", « groupe qui s'est créé de manière informelle », il a été convenu après discussion avec les animateurs de ne pas en faire un GT et de le laisser fonctionner comme il en a été jusqu'à maintenant. Il a été demandé aux animateurs de mener une réflexion interne sur la forme à donner au groupe et les modalités de son fonctionnement, y compris la collaboration avec les GT et SGT, et d'en informer le GEC.
- La thématique « filets sociaux" qui fait référence à la sécurité alimentaire, à la protection sociale, au recouvrement des coûts et à la gratuité des soins, est à intégrer dans le programme de travail du GEC.

14. Des préconisations ont été formulées à partir de constats de dysfonctionnements, portant sur l'amélioration : (i) des délais de production de documents par les GT ainsi que leur qualité; (ii) de la communication interne des GT ainsi que la communication GT-Troïka/GEC et vis versa ; (iii) de la participation des membres des GT.

15. Le Chef de file a soumis à l'avis du GEC, la question de la participation des coordonnateurs des sous GT à la retraite. A l'issue des discussions il a été demandé aux PTF de soumettre par écrit le fruit de leurs réflexions sur le sujet à la Troïka élargie. Il a été demandé au Pool Technique de diffuser le compte rendu (2014) de la réunion qui a acté le format actuel de la retraite.

16. Il a été rappelé l'utilité pour le GEC de mener des réflexions sur diverses thématiques, sous des formes à définir (ateliers, rencontres...) avec les autres familles d'acteurs : ONG, Secteur privé, Société Civile. Les résultats de ces travaux pourraient servir d'inputs pour la retraite.

17. Suite à la décision d'harmoniser tous les Mandats des GT et S-GT sur l'année calendaire, prise lors de la réunion du GEC de décembre 2015, le GT Santé (qui a changé de coordination passant de l'OMS à l'USAID) et le S-GT Eau potable et assainissement ont aligné leur mandat. Tous les autres GT et SGT sont à partir de maintenant réputés alignés sur l'année calendaire.

Validation des propositions de priorités pour le dialogue Premier Ministre-Troïka élargie en 2015 :

18. Les thématiques prioritaires retenues à l'issue de la Retraite pour le dialogue politique PM-Troïka élargie pour 2016 sont :

- i) La poursuite de l'approfondissement de la décentralisation ;
- ii) La consolidation de la paix et de la sécurité ;
- iii) L'enjeu démographique comme défi du développement durable ;
- iv) La Gouvernance, socle de l'émergence ;

19. Ces thématiques seront soumises au PM pour recueillir son accord. Elles sont consignées dans un projet de lettre que cette réunion du GEC devrait valider. Quelques remarques ont été formulées :

- Absence de la thématique de la croissance économique → la décision avait déjà été prise que cette thématique sera prise en charge par le GT EcoFi, en conformité avec le principe de subsidiarité. Ce principe est à observer par défaut, la Troïka élargie n'intervenant qu'en cas de blocage au niveau sectoriel. Toutefois, un paragraphe est à insérer sur le sujet dans le compte rendu de la retraite ;
- Insertion d'une phrase sur la nécessité de tenir des réunions interministérielles sur des sujets pour lesquels cela s'avère nécessaire, par exemple les thèmes transversaux → il a été recommandé de formuler une phrase faisant référence à ce besoin dans la lettre ;
- Prise en compte du Genre dans la thématique du Dividende Démographique → le GT Genre et autonomisation des femmes proposera une formulation à intégrer dans la lettre ;
- Absence de la question des élections de la thématique de l'approfondissement de la décentralisation → la phrase sur la tenue des élections est à remettre dans la thématique ;
- Intégration de la loi sur la transparence comme instrument dans la thématique de la Gouvernance → cette suggestion a été accordée.

20. La programmation indicative des thématiques de dialogue avec le PM est la suivante :

- Mars : Décentralisation
- Mai : Paix et sécurité
- Juillet : Démographie
- Septembre : Gouvernance
- Novembre : Bilan

21. Le GT DDI a informé qu'il sera prêt pour la rencontre de mars, même si une mise à jour du dossier est nécessaire.
22. Sur l'inquiétude formulée sur le risque de ne pas avoir d'avancée sur la gouvernance programmée pour septembre - trop proche de la fin de l'année - il a été signalé que cette thématique discutée en 2015 et pour laquelle il n'y a pas eu de résultat sera déjà l'objet d'un suivi lors de la rencontre de mars.
23. La lettre au PM à reformuler consécutivement aux remarques ci-dessus, les thématiques et le calendrier ont été validés par le GEC.
24. Il a été admis qu'en prélude de chaque réunion PM-Troïka, un groupe de travail adhoc sera mandaté pour élaborer un document de 2 pages environ sur le thème à discuter, notamment sur, démographie et la gouvernance. Cela se fera avec l'implication des GT concernés.

III. Fonctionnement de la CRZPC (Co-coordonnateur France/MINUSMA) (30 min)

25. Le fonctionnement de la CRZPC a été présenté par la France, Co-coordonnateur du groupe : (i) la CRZPC a des difficultés de fonctionnement, notamment sous le format mixte avec un leadership mal assuré par le MSAHRN ; (ii) le format "PTF élargi aux ONG" fonctionne mieux ; toutefois il y a lieu de clarifier et préciser "quoi faire" et "comment faire", essentiellement par l'élaboration d'un programme de travail ; (iii) plusieurs membres ne participent pas aux réunions, (iv) difficulté de la collecte et du partage de l'information avec des outils appropriés ; (v) la partie nationale reproche aux bailleurs de ne pas respecter leurs engagements des annonces de Paris. Cela appelle à une obligation d'action de la part des PTF dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix.
26. Plusieurs PTF sont intervenus sur la question en évoquant les difficultés de fonctionnement de la CRZPC, notamment : (i) le manque de fiabilité et d'exhaustivité des chiffres présentés par le Ministère; (ii) le manque d'information sur les résultats des actions déjà réalisées (iii) l'absence de décisions concrètes ; (iii) l'absence de visibilité sur les actions humanitaire; (iv) l'absence de recommandations et de suivi.
27. il a été évoqué que le même problème de manque de chiffre fiables et de résultat se pose au sous-comité Développement du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord. L'UE a mentionné un de ses projets qui intervient au Nord et qui prévoit de consulter la CRZPC dans la sélection de ses actions, d'où l'intérêt que celle-ci puisse jouer pleinement son rôle.

28. A l'issue des discussions, il a été décidé que la CRZPC fasse un diagnostic de son fonctionnement et le transmette par écrit au GEC avec des propositions d'actions.

Divers :

CREDD

29. Le GEC a été informé que le MEF a prévu la validation politique du CREDD pour la fin de la semaine du 22 février. Pour être dans le délai, le calendrier suivant a été adopté :

- Les PTF doivent transmettre leur contributions substantielles sur le document au plus tard le vendredi 19 février ;
- Le document sera envoyé à la Troïka élargie le lundi 22 février puis renvoyé le lendemain au GEC.

30. Dates des prochaines rencontres :

- Atelier de validation de l'étude sur les incitations financières : 25 février à l'hôtel Salam ;
- Réunion mensuelle du GEC du 23 mars ;
- Rencontre PM-Troïka élargie : 24 mars.

31. Le Chef de file a donné l'information que le GdM se propose de valider la SCAP au mois de mars.

SCAP

32. Il a été demandé à la BAD, l'Allemagne et la Banque mondiale de se réunir pour harmoniser leurs dernières contributions sur la stratégie. Des précisions pourront être inscrites en notes de bas de page sur les positions particulières de pays/institutions par rapport à certaines dispositions.

33. Le document SCAP sera mis à jour après ce qui précède et mis en cohérence avec le CREDD suite à la validation de celui-ci.

La réunion a pris fin à 12h11.

| Liste de présences | |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Marc-André Fredette (Amb. Canada) | 18. Hitomi Ishida (Amb. Japon) |
| 2. David Sadoulet (France) | 19. Bourama Coulibaly (Amb. Japon) |
| 3. Bruno Deprince (AFD) | 20. Ryuichi Kato (JICA) |
| 4. Arsène Kaho (BM) | 21. Michiko Miyamoto (JICA) |
| 5. Bakary Traoré (FMI) | 22. Makiko Naemura (JICA) |
| 6. Birgit Jousen (Amb. Allemagne) | 23. Boubou Camara (PNUD) |
| 7. Djibril Ly (MINUSMA) | 24. Sally Haydock (PAM) |

| | |
|----------------------------------|--|
| 8. Loubna Benhayoune (MINUSMA) | 25. Fran Equiza (UNICEF) |
| 9. Peter D’Huys (Amb. Belgique) | 26. Fatouma SEID (FAO) |
| 10. N’garnim Ganga Helène (BAD) | 27. Darren Forbes-Bateme (Grande Bretagne) |
| 11. Asa Palmgren (Suède) | 28. Frank Rothaus Jensen (Danemark) |
| 12. Mamadou Ba (Amb. Pays Bas) | 29. (CNUCED) |
| 13. Eduardo Martinez (Espagne) | 30. Ute Kollies (OCHA) |
| 14. Capotorti (Italie) | 31. Koffi Dodzi Adossi (UNHCR) |
| 15. Cecile Tassin-Pelzer (DUE) | 32. Maxime Houinato (ONU FEMMES) |
| 16. Abdrahamane Dicko (USAID) | 33. Pierre Nébié (Pool Technique) |
| 17. Stephanie Guha (Amb. Suisse) | 34. Raphaël Diarra (Pool Technique) |
| | 35. Fatou Camara (Pool Technique) |